

<p>TYPE DE DIPLÔME <b>MENTION COMPLÉMENTAIRE</b></p>	<p>DURÉE DU DIPLÔME <b>1 AN</b></p>	<p>NIVEAU D'ENTRÉE <b>CAP OU BAC</b></p>	<p>NIVEAU DE SORTIE <b>NIVEAU 3</b></p>	 <p><b>LYCÉE VAUBAN</b> Général, Technologique et Professionnel</p>
--	---	--	---	--



## >>> FORMATION ET DÉBOUCHÉS

L'Aide à Domicile exerce ses fonctions auprès des familles, de personnes âgées et/ou de personnes handicapées vivant en logement privé individuel ou collectif. Il travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires sanitaires et sociaux intervenant auprès de ces catégories d'usagers.

Il est salarié d'associations, de collectivités territoriales, d'employeurs particuliers, d'organismes et services concourant au maintien à domicile.

Cette formation technique et humaine permet une approche globale de la personne et de répondre, dans la limite de ses compétences et des contraintes imposées, aux besoins de vie quotidienne de ces personnes. Il contribue au maintien de leur vie sociale.

Le titulaire de la mention complémentaire « Aide à Domicile » assure différentes fonctions :

- fonction de diagnostic de situation
- fonction de communication et de liaison
- fonction de maintien et de restauration
- fonction d'accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne
- fonction d'entretien et d'aménagement du cadre de vie
- fonction d'organisation et de gestion

Il sera capable :

- d'appréhender les situations et leurs évolutions
- de concevoir, de réaliser, de servir des repas équilibrés ou conformes aux régimes prescrits
- de réaliser l'entretien et l'hygiène du cadre de vie, des équipements, du linge et des vêtements
- de contribuer aux soins d'hygiène corporelle et d'assurer le confort et la sécurité des usagers
- de favoriser des activités culturelles, de loisirs, de maintien et de restauration de l'autonomie
- de participer à la gestion familiale et aux démarches administratives courantes
- de solliciter les partenaires compétents

## >>> CONDITIONS D'ADMISSION

Pour intégrer cette formation, le candidat doit être titulaire du BAC ASSP ou CAP ATMFC ou CAP SAPVER, et :

- Avoir le sens de l'organisation, prendre des initiatives
- Avoir une souplesse d'adaptation aux situations de travail
- Travailler en équipe et/ou seul, être ponctuel
- Avoir le sens de la communication et des relations sociales
- Savoir respecter les règles de savoir-vivre de chacun
- Avoir une bonne forme physique

Le candidat doit être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



 <b>TYPE DE DIPLOME</b> <b>MENTION COMPLÉMENTAIRE</b>	 <b>DURÉE DU DIPLOME</b> <b>1 AN</b>	 <b>NIVEAU D'ENTRÉE</b> <b>CAP OU BAC</b>	 <b>NIVEAU DE SORTIE</b> <b>NIVEAU 3</b>	 <b>LYCÉE VAUBAN</b> Général, Technologique et Professionnel
---	--	---	--	--



## >>> HORAIRES ET ENSEIGNEMENTS

La formation est uniquement professionnelle. Les candidats sont dispensés d'enseignement général.

Epreuves	Coef	Contenu	Nd d'heures : 23 h	Mode
U1 : Gestion et réalisation des activités de la vie quotidienne	3	C31 Organiser le travail et s'adapter à une situation non prévue C32 Gérer les stocks C33 Gérer le budget imparti C34 Participer à la gestion des documents de la vie quotidienne C41 concevoir, préparer, servir des repas équilibrés conformes aux régimes prescrits C42 Assurer l'entretien et l'hygiène du cadre de vie, des équipements, du linge et des vêtements C43 Aménager l'espace de vie à des fins de confort et de sécurité	10,5 h (2,5+8)	CCF
U2 : Accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie	3	C21 Recueillir des données C23 Déterminer les priorités compte tenu des besoins, des ressources, des contraintes C45 Assurer les soins d'hygiène corporelle, l'aide aux activités motrices et aux déplacements C46 Assurer la prévention et la sécurité C47 Évaluer et ajuster son action	2 h (0+2)	CCF
U3 : Accompagnement et aide à la personne dans la vie relationnelle et sociale	3	C11 Créer une situation d'échange C12 Conseiller, négocier C13 Rendre compte aux interlocuteurs concernés C14 S'intégrer dans une équipe de travail C22 Établir un bilan de situation C44 Mettre en œuvre des activités de maintien de la vie sociale et de loisirs	10,5 h (0+10,5)	Oral (45min) Sur dossier professionnel (15min d'exposé et 30min d'entretien)

## >>> STAGE

La formation en milieu professionnel est l'occasion :

- d'appréhender concrètement les structures et les différents partenaires intervenant à domicile, de découvrir les différents types de personnes aidées dans le contexte d'un travail au domicile privé
- d'apprendre à travailler en situation réelle, en présence d'usagers, avec les ressources et les contraintes du milieu professionnel
- de percevoir les spécificités du travail à domicile dans ses dimensions de responsabilités et de solitude d'exercice
- de s'insérer dans une équipe de professionnels
- de mettre en œuvre ou d'acquérir, sous la responsabilité d'une personne qualifiée, des savoir-faire et des savoirs définis dans le référentiel du diplôme

Les PFMP ont une durée totale de **16 semaines** ; toutes font l'objet d'une évaluation pour l'examen

- **10 semaines** (soit 150 heures minimum) **au domicile privé** des familles, de personnes âgées ou de personnes handicapées, avec obligatoirement une période de 6 semaines au domicile privé individuel, et une période de 4 semaines au domicile privé individuel ou collectif
- **6 semaines en structure médico-sociales ou sociales** accueillant des personnes âgées ou des personnes handicapées (adultes ou enfants)

## >>> MODALITÉ D'INSCRIPTION

Prendre contact avec l'établissement pour une pré-inscription au 03.28.29.26.40

